

Secrétariat de direction

Affaire suivie par Madame TSCHEILLER - Secrétaire  
Tél : 03 83 55 03 50

Mél : [ce.0540070@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0540070@ac-nancy-metz.fr)

12 rue Jacques Callot  
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Frédéric JOSEPH - Proviseur  
Proviseur du Lycée Callot  
Mél : [frederic.joseph@ac-nancy-metz.fr](mailto:frederic.joseph@ac-nancy-metz.fr)

Vandœuvre-lès-Nancy, le 6 mai 2025

Monsieur JOSEPH Frédéric  
Proviseur du Lycée Callot Vandœuvre  
à

Mesdames, Messieurs les Principaux de Collège

Mesdames, Messieurs les professeurs d'anglais et  
d'espagnol de 3ème

Objet : Les sections européennes au Lycée Jacques Callot de Vandœuvre-Lès-Nancy

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation à l'orientation post 3<sup>ème</sup>, je vous transmets un ensemble de documents nécessaires aux démarches d'inscription des élèves désireux de suivre un parcours en section européenne au Lycée Jacques Callot à la rentrée 2025.

**1) Les conditions d'admission :**

2 sections européennes sont proposées :



ANGLAIS



ESPAGNOL

- Les sections européennes sont accessibles aux élèves de 3<sup>ème</sup> qui ont déjà suivi un parcours section européenne au collège ou non.
- L'admission en section européenne est conditionnée par :
  - ➔ un avis favorable de l'équipe éducative du collège au regard des compétences linguistiques des élèves concernés et de leur motivation
  - ➔ un avis favorable des professeurs du lycée après avoir étudié la demande

Pour intégrer la section, il faut :

- Avoir un niveau linguistique solide dans la majorité des compétences ;
- Faire preuve d'une grande curiosité pour la langue et la culture ;
- S'investir et s'impliquer dans les projets et l'échange ;
- Savoir soutenir un bon rythme de travail.

- Aimer découvrir la langue et la culture ;
- Avoir envie de s'exprimer en espagnol ;
- S'investir et s'impliquer dans les projets.

Cf. Flyer de la section

**2) Etude des dossiers des élèves postulants** : à partir du 16 mai 2025.

➔ Présélection et validation des dossiers présentant des aptitudes certaines par la commission chargée du recrutement.

L'accès à la section européenne est soumis à un recrutement sélectif. Les familles sont informées des résultats de leur enfant à l'issue de la procédure de sélection. Le jury étant souverain, les décisions sont définitives.

**Attention : Dispositions particulières au verso.**

.../...

### 3) Le dossier de candidature :

Les élèves qui souhaitent intégrer une section européenne à la prochaine rentrée doivent se rapprocher de leur collège et de leur(s) professeur(s) de langue afin de constituer le dossier. Celui-ci devra obligatoirement comporter :

Page 1	Annexe J2_8 (fiche de candidature)
Page 2	Annexe J2_7 (fiche d'appréciation)
Page 3 à page 5 ou 7	Bulletins semestriels ou trimestriels de 3 <sup>ème</sup> et de 4 <sup>ème</sup>

### 4) Des démarches dématérialisées de l'établissement auprès du lycée :

Le collège collectera les candidatures et veillera à :

**4.1) effectuer un envoi global des dossiers dès le vendredi 16 mai 2025 et pour le mercredi 28 mai 2025, délai de rigueur** à l'adresse électronique suivante ou par voie postale.

ce.0540070@ac-nancy-metz.fr

**4.2) vérifier, scanner en format PDF et nommer chaque dossier présenté :**

« SE\_ANGLAIS\_RNE\_NOM\_Prenom du candidat » ou

« SE\_ESPAGNOL\_RNE\_NOM\_Prenom du candidat »

En cas de **candidature multiple** : un dossier par section devra être constitué (cf. 3).

**Tout dossier incomplet ne sera pas étudié par la commission.**

### 5) Le rôle des parents :

#### **5.1) Pour l'affectation :**

La décision d'affectation est arrêtée par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. L'admission en section européenne est prise, comme chaque année, au cours du mois de juin et s'effectue dans la limite des capacités d'accueil. Elle ne se substitue pas aux démarches effectuées par les familles sur le service en ligne d'affectation courant mai (saisie et formulation des vœux).

#### **5.2) Lors de la télé-inscription :**

Les parents des élèves retenus sur liste principale en sections européennes choisiront le **MEF spécifique « Seconde générale et technologique EURO »**.

**6) L'enjeu de ce recrutement :** Renforcer un niveau de compétence linguistique et faire acquérir une connaissance approfondie d'un pays étranger.

**Un enseignement de langue renforcé :** A partir de la seconde, une matière est enseignée en langue étrangère. Cette discipline non linguistique (DNL) est dispensée en histoire-géographie (section ESPAGNOL) et en physique-chimie (section ANGLAIS).

**Les certifications en langues vivantes étrangères :** obtention niveau A2-B1. Le public concerné diffère selon les sections

- en anglais : les élèves de terminale ;
- en espagnol : les élèves de seconde, de première et de terminale

Pour PARCOURSUP, la section européenne est un moyen de sélection post bac pour intégrer plus facilement une double licence, une classe préparatoire ou une école de commerce.

Je reste à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

Le Proviseur

Pour information : Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves de 3ème



Frédéric JOSEPH